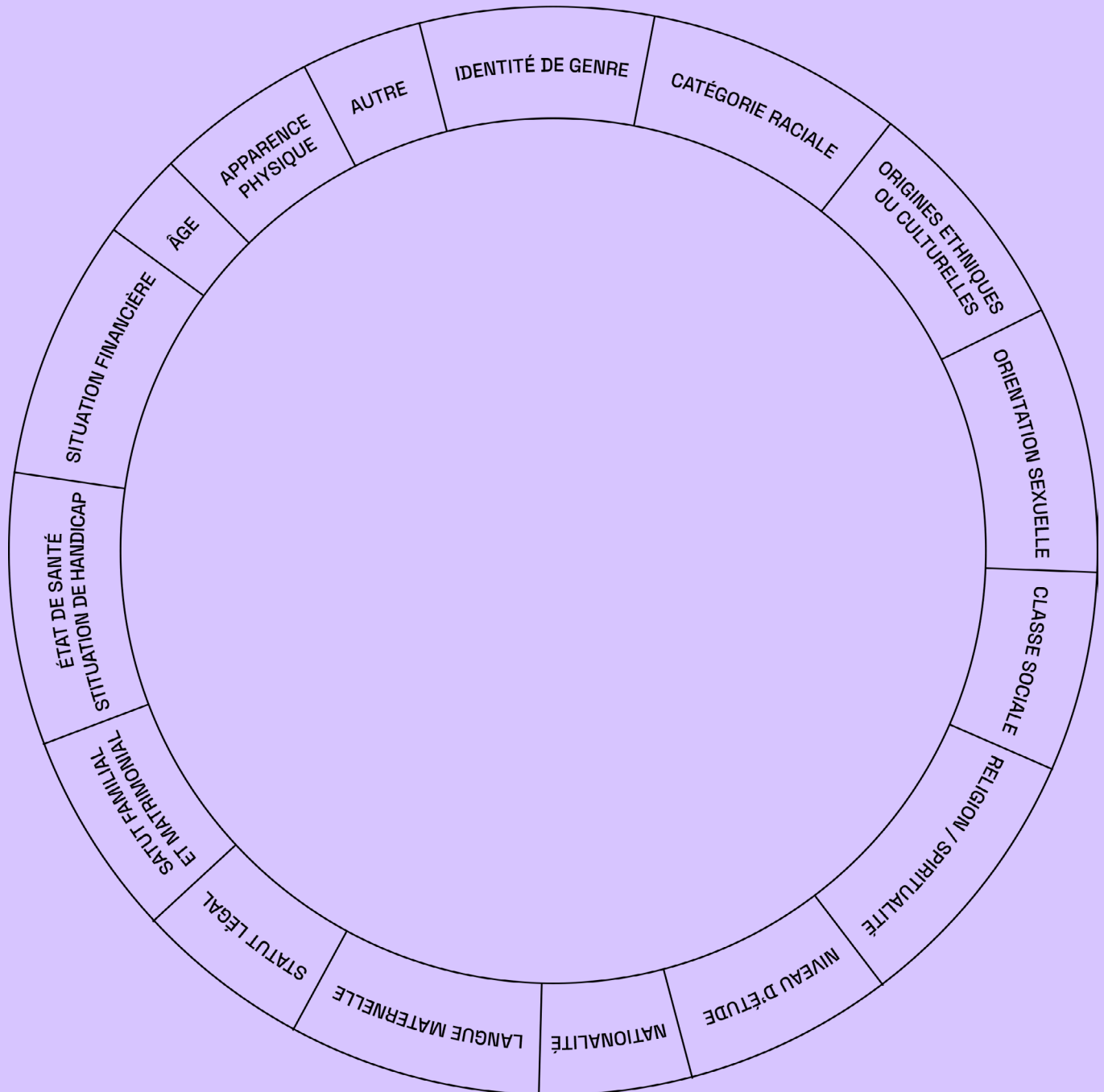


ANNEXE 05

LA ROUE IDENTITAIRE

Complétez les différentes identités sociales de la roue ci-dessous.
Placez un « V » à côté de vos identités visibles et un « I » à côté de vos identités invisibles. Entourez les identités les plus importantes pour vous.



QUESTIONS SUR LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

- #01** Quelle partie de votre identité est la plus importante dans votre vie affective et sexuelle ?
- #02** Quelle partie de votre identité partagez-vous le plus avec vos meilleur·e·s ami·e·s (les identités qui vous sont communes) ?
- #03** Quelle partie de votre identité est source d'oppression le plus souvent dans vos relations intimes (relations affectives, sexuelles, familiales, amicales) ?
- #04** À quelle partie de votre identité ne pensez-vous jamais quand vous êtes avec un·e ou des partenaires ?
- #05** Quelle partie de votre identité vous permet de bénéficier de privilèges dans les relations intimes ?
- #06** Y a-t-il une partie de votre identité qui vous fait ressentir de la honte lorsqu'il s'agit de séduire ? Et avec votre/vos partenaires ?
- #07** Quelle partie de votre identité aimez-vous mettre en avant lorsqu'il s'agit de séduire ?
- #08** Quelle partie de votre identité vous fait vous sentir « sexy » ?
- #09** Y a-t-il des parties de votre identité dont vous aimeriez vous « débarrasser » afin de vous sentir « plus libre » de choisir un·e partenaire ?
- #10** Quelle partie de votre identité n'hésitez-vous pas à partager lors d'une première rencontre avec un·e partenaire ?
- #11** Lorsque vous êtes au lit avec un·e partenaire sexuel·elle, de quelle partie de votre identité êtes-vous le·la plus conscient·e ?
- #12** Quelle partie de votre identité rend la connexion avec votre partenaire compliquée ? Quelle partie la rend plus facile ?

INTERSECTIONNALITÉ

En 1979, le « Combahee River Collective », collectif de femmes noires américaines énonce le concept de « interlocking system of oppression » dans une déclaration féministe noire. L'idée émise est que les discriminations qu'elles rencontrent sont le résultat de l'imbrication de plusieurs systèmes d'oppression : le système raciste, capitaliste, patriarcal et hétérosexuel. Selon elles, la pluralité des oppressions/discriminations sont imbriquées, articulées et non-cumulatives et/ou additionnées.

En 1989, le concept « d'intersectionnalité » est introduit par K. Crenshaw dans un contexte juridique pour définir la situation de certaines travailleuses noires qui étaient syndicalisées dans le milieu de l'automobile. Ces femmes rencontrent des difficultés lorsqu'elles souhaitent se présenter aux élections syndicales. En effet, le syndicat considère que pour représenter des noir·e·s, il faut être un homme et pour représenter des femmes, il faut être blanche. Elles, femmes noires, sont dans une zone impensée des enjeux discriminatoires.

Aujourd'hui, l'approche intersectionnelle est une lutte qui concerne tout le monde : elle permet à tous·tes de penser et de réfléchir aux oppressions en se rendant compte de sa position et de sa responsabilité dans ce système. L'idée de simultanéité et de non-hiérarchisation des oppressions dans la démarche intersectionnelle est primordiale.

POUR ALLER PLUS LOIN

BIBLIOGRAPHIE

Collective, C. R. (2006). « Déclaration du Combahee River Collective ». Les cahiers du CEDREF. Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes, (14), 53-67 / <https://journals.openedition.org/cedref/415>

Lmadani, F. A. B., & Moujoud, N. (2012). « Peut-on faire de l'intersectionnalité sans les ex-colonisées ? ». Mouvements, (4), 11-21.

Thiam, A. (1978). La parole aux négresses.

Bilge, S. (2015). « Le blanchiment de l'intersectionnalité ». Recherches féministes, 28(2), 9-32.